



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION n°2 DU 07/11/2025

C'est un conseil d'installation dans lequel sont invités les titulaires et les suppléants. Il y a 29 personnes présentes mais seules 25 sont en possibilité de voter.

<p>PRÉSENTS :</p> <p><u>Equipe de direction</u> : M. KANOUNI Farouk, Mme SILVESTRI Tiziana, M. DJELALLI Salim, Mme EVEN SCHINDLER Josiane</p> <p><u>Représentants des collectivités locales</u> :</p> <p><u>Personnalité qualifiée</u> : Mme PIERRAT</p> <p><u>Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation</u> : Mme KIEFEL Sandrine, Mme ATHIMNI Amel, M. WIMMER-NEJMAN David, Mme KELLER Catherine, Mme LOUIS Mélanie, M. ALBRECHT Jonathan, Mme GOMEZ Véronique, GESSET Vincent</p> <p><u>Représentants des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service</u> : M. DIOP Ndiaga, M. BENJADDI Hamza, KLEIN Shomanda, Mme STOEHR Nathalie,</p> <p><u>Représentants des parents d'élèves</u> : Mme CAMUS Anne, Mme TRAN Julie, M. ZUBER Dominique, Mme DAHIBA Hauda, M. KHAMBOUBI Essaïd, Mme NICABOU Joanna, REINS Nathalie</p> <p><u>Représentants des élèves</u> : Mme GRUEL Mytyl, Mme BASTIEN Marion, M. KOC Abdurrahman, M. OPSHTEIN Noé, M. SHABILI Mykyta, M.</p> <p>Invité : M. RYCHLEWSKI Julian, stagiaire CPE</p>	<p>PRÉSIDENT :</p> <p>M.KANOUNI</p> <p>SECRÉTAIRE DE SÉANCE :</p> <p>Mme NICABOU</p>
--	--

Le compte-rendu du conseil d'administration du 02 octobre 2025 est approuvé à l'unanimité.

1. Installation des instances

1.1 Conseil de discipline : c'est la seule instance qui peut décider de l'exclusion définitive d'un élève bien qu'il y ait d'autres décisions possibles. La fréquence des conseils de discipline varie d'une année à l'autre en fonction des problématiques rencontrées. Il y en a eu deux l'année dernière.

1.2 Commission hygiène et sécurité : se réunit une fois par an. Il y a une visite de la commission de sécurité qui est prévue le jeudi 27/11/2025, cette visite obligatoire se fait sur une périodicité de trois ans. La réunion de la commission hygiène et sécurité se tiendra à la suite de cette visite.

1.3 Fonds social : se réunit au moins une fois par trimestre.

1.4 CVL : la commission de vie lycéenne se réunit 2/3 fois dans l'année mais les lycéens entre eux se réunissent beaucoup plus régulièrement.

1.5 Commission éducative : la fréquence des réunions est en fonction des problématiques repérées. Il y en a eu 6 l'année dernière. L'objectif est de trouver des pistes avec l'élève et la famille. Cette commission n'a pas vocation à poser des sanctions.

Mme CAMUS souhaiterait que les personnes impliquées dans cette commission puissent avoir des retours sur l'évolution des élèves et l'impact des mesures mises en place.

1.6 CESCE : la Commission Éducation, Santé, Citoyenneté et Environnement ne s'est pas réunie l'année dernière mais une réunion va très prochainement s'organiser. Il y a eu une réflexion autour de plusieurs thématiques, fruit d'un travail pluridisciplinaire. Le fil rouge initié depuis l'année dernière s'organise autour du thème de la santé mentale.

Les différentes instances et leur composition sont votées à l'unanimité.

2. Règlement intérieur du CA

- Consultation obligatoire du CVL avant chaque CA
- Durée maximale du CA est de 3 heures
- Les questions doivent être transmises 48h avant le CA
- Définition des différents modes transmission des documents : adresse mail personnelle pour les parents d'élèves, MBN pour les autres
- Le secrétariat de séance se fait à tour de rôle
- Utilisation d'un enregistreur (DICTE AI) pour faciliter les compte-rendus (les enregistrements sont supprimés après utilisation)

Le règlement est approuvé à l'unanimité : 25 voix pour.

3. Droit d'ester en justice pour le chef d'établissement

Le droit d'ester pour le chef d'établissement est voté à l'unanimité : 25 voix pour.

4. Conventions et contrats

4.1 Convention avec la Poste : M. DJELLALI souhaite l'externalisation des services d'affranchissement à La Poste pour remplacer la machine à affranchir actuelle qui pèse le courrier et tamponne le montant de l'affranchissement. Elle coûte 1500 euros par an mais il faut aussi payer les frais d'acheminement en plus. Garder cette machine ne présente plus vraiment d'intérêt, le volume de courrier a été divisé par 10 en 20 ans. La proposition est donc de s'en séparer, la solution externalisée coûterait 691 € TTC.

La proposition est votée à l'unanimité : 25 voix pour.

4.2 Reconduction pour trois ans du contrat annuel avec l'entreprise SCHNELL pour la maintenance des équipements cuisine. Le coût est de 1070 euros par an.

Convention approuvée à l'unanimité : 25 voix pour.

4.3 Convention avec deux autres lycées (Lycée Jean Rostand et Lycée Marie Curie) pour l'utilisation des centres d'entraînement permanent en escalade

Convention approuvée à l'unanimité : 25 voix pour.

4.4 Convention dans le cadre de l'UNSS pour la pratique du parapente le mercredi après-midi. M. KANOUNI transmet que les professeurs de sport observent qu'il y a toujours peu d'élèves inscrits à l'UNSS. L'idée est faire une autre proposition aux élèves sachant que toutes les prudences de sécurité sont prises pour que l'activité se fasse en sécurité.

Convention approuvée à l'unanimité : 25 voix pour.

5. Conventions de stage pour les élèves de seconde et de 1STMG

5.1 Pour les secondes.

La période de stage est prévue du 15 au 26 juin 2026 (15 jours, avec la possibilité de faire deux stages d'une semaine).

M. KANOUNI a fait une légère modification sur les conventions de stage pour qu'elles soient plus faciles à enregistrer. Le nom et prénom ainsi que la classe apparaissent dorénavant sur la 1ère page.

M. KANOUNI souhaite poursuivre le projet Groupe de Travail Stage pour préparer les élèves dès le retour des vacances de Noël. Il remercie les professeurs principaux et les parents d'élèves qui ont permis de faciliter la recherche de lieux de stage. En effet, la majorité des élèves de seconde (90 à 95%) a trouvé un stage. Il y a eu aussi un retour positif sur la forme de la restitution organisée à la suite du stage.

Mme NICABOU demande si les lieux de stage avec les coordonnées des entreprises ont bien été référencés pour servir de carnet d'adresse, comme cela avait été évoqué.

M. KANOUNI répond que tout a été enregistré en effet sur Pronote. L'idée est de laisser d'abord les élèves faire leurs propres recherches et d'aider ensuite ceux qui sont en difficulté.

Mme GRUEL demande si les élèves sont aidés pour la préparation du CV et de la lettre de motivation.

M. KANOUNI répond que ce sont les professeurs principaux qui accompagnent les élèves dans ce sens, mais que chacun fait à sa manière cet accompagnement.

M. KANOUNI rajoute que les partenariats qui ont été mis en place l'année dernière ont permis de placer une soixantaine d'élèves en stage.

Le changement pour les conventions de seconde a été approuvé à l'unanimité : 25 voix pour.

5.2 Pour les 1ères STMG

Les enseignants expliquent que l'idée est de faire un stage aux élèves de 1ère du 12/01/2026 au 16/01/2026. En effet, les élèves n'ont pas toujours une représentation juste du monde du travail et ne connaissent pas les perspectives professionnelles associées à leur filière. Les enseignants souhaitent partir de cette expérience de stage pour trouver matière à travailler et mobiliser les élèves.

M. KANOUNI ajoute que la classe de STMG, qui existe depuis 4 ans au lycée Marie Curie, a des résultats très moyens. Il y a des élèves qui ont choisi cette filière et d'autres non. Le stage sera évidemment en rapport avec

la filière et doit permettre aux élèves d'avoir une possibilité de se projeter dans un avenir de formation post-bac.

La mise en place d'un stage pour les 1ères STMG est votée à l'unanimité : 25 voix pour.

6. Demande de fermeture de la DNL Histoire/Géographie en allemand.

M. KANOUNI explique que la section européenne allemand compte 13 élèves en tout, 4 élèves en seconde, 6 élèves en 1ère et 3 élèves en terminale. Cette section connaissait davantage de succès il y a quelques années mais les effectifs sont en baisse depuis un moment.

Il y a actuellement 73 élèves qui ont choisi l'allemand en LVA et 408 élèves qui l'ont en LVB mais il n'y a que 13 élèves en section européenne allemand.

Le lycée souhaite maintenir cette section européenne mais avec une DNL audiovisuel en allemand. L'enseignante de la DNL hist/géo vient du collège Vauban, elle assume 2 heures hebdomadaires au lycée Marie Curie et elle a déjà été prévenue en amont.

La fermeture de la DNL histoire/géo en allemand est approuvée à l'unanimité: 25 voix pour.

7. Demande d'ouverture pour la rentrée 2026 : option audiovisuel, DNL audiovisuel en allemand et DNL physique-chimie en anglais

- **La DNL audiovisuel en allemand** serait prise en charge par M.BRETEL-ANDRÉ.

Mme CAMUS pose la question sur les modalités de l'introduction de cette nouvelle discipline par rapport aux différents niveaux, seconde, 1ère et terminales.

M. KANOUNI explique que pour les actuels élèves en 1ère, ils garderaient l'an prochain la DNL histoire-géographie, pour les actuels élèves de seconde, ils auront le choix entre les deux, et les nouvelles secondes de l'an prochain bénéficieront directement de la DNL audiovisuel.

L'introduction de la DNL audiovisuel est votée à l'unanimité : 25 voix pour.

- **Concernant l'option audiovisuel**, M. KANOUNI pointe que l'offre en terme d'audiovisuel n'est pas très importante dans l'académie de Strasbourg et si on se réfère à la ville de Strasbourg et environs, il n'y a que deux établissements (Lycée Marc Bloch et lycée Jean Sturm). Au lycée Marie CURIE, il y a M. BRETEL-ANDRÉ qui a déjà la certification et M. COBAI ainsi que M. DESCHAMPS sont en train de la préparer.

M. WIMMER-NEJMAN appuie ce projet en relevant la cohérence de fonder un écosystème artistique autour du théâtre (avec des comédiens), de la musique (avec des musiciens et des danseurs) et de l'audiovisuel (avec la possibilité de faire des scénarios, des montages, etc.) Il y a des liens évidents entre les trois disciplines.

M. KANOUNI rajoute qu'il sera nécessaire de développer des partenariats. Les métiers du cinéma sont de plus en plus demandés.

Mme CAMUS demande s'il y aura un budget qui sera alloué à cette option, notamment pour le matériel.

M. KANOUNI affirme que ce projet bénéficie d'un soutien au niveau de la Région et pourrait obtenir d'éventuelles subventions exceptionnelles. Le développement des partenariats pourrait aussi mobiliser des moyens.

Mme NICABOU demande en quoi consiste la certification, s'il s'agit d'une formation ou d'un concours.

M. WIMMER-NEJMAN répond que la certification est un examen qui permet aux enseignants de valider des compétences particulières dans des domaines artistiques (théâtre, cinéma, etc.). Ils doivent établir un dossier et faire valoir leur connaissance par exemple de la culture cinématographique ainsi que leur expérience dans le domaine, etc. puis ils passent un oral.

La demande d'ouverture de l'option audiovisuel est votée à l'unanimité : 25 voix pour.

- **La DNL physique-chimie en anglais** a été pensée pour soutenir l'enseignement scientifique au lycée Marie CURIE.

M. KANOUNI évoque la classe Marie CURIE qui est une classe de seconde avec un profil scientifique renforcé. Elle existe depuis 15 ans et fonctionne plutôt bien. Elle contribue comme d'autres options à préserver un lycée mixte au niveau des profils des élèves. Après la seconde, les élèves sont dispersés dans différentes classes. Le fait d'avoir une DNL anglais en physique- chimie permettrait d'avoir un lieu de regroupement de ces élèves.

M. OPHSTEIN demande pourquoi les élèves de la classe de seconde Marie CURIE sont dispersés.

M. KANOUNI répond qu'il est plus judicieux de répartir les bons élèves dans différentes classes non seulement pour la dynamique de classe mais aussi pour les dossiers Parcours Sup qui prennent en compte le classement de l'élève par rapport à son groupe classe.

M. KANOUNI parle également du programme *For girls in science* qui est un programme qui propose immersion professionnelle avec des visites de laboratoires et d'entreprises, du mentorat et d'autres choses encore.

Mme SILVESTRI en profite pour rappeler que le 6/11 est le jour anniversaire de Marie CURIE et que l'idée serait de sanctuariser cette date au lycée.

Mme GRUEL souhaite savoir s'il y a une convention qui existe avec Sciences Po pour la préparation au concours.

M. KANOUNI dit qu'il a fait 4 demandes pour les cordées de la réussite. Il n'a obtenu que l'INSA et STL mais n'a pas obtenu ni Médecine ni Sciences Po.

M. KHAMBOUBI souligne l'existence d'un PEI (Programme d'Études Intégrées) à Science Po. Ce programme met en place des ateliers avec le lycée partenaire, propose de semaines d'immersion et un système de tutorat. Ce serait éventuellement une piste à explorer pour le lycée.

La DNL physique-chimie en anglais est votée à l'unanimité : 25 voix pour.

8. Protocole NAH (Non Au Harcèlement)

Mme KELLER présente le programme Phare qui doit être validé et approuvé par le CA. L'établissement utilise le protocole de l'académie de Strasbourg, plus détaillé que le cadre national. Il identifie une équipe ressource chargée de recevoir les victimes, les témoins, ou les signalements des parents et des ambassadeurs élèves.

Il y a deux volets :

- Les situations d'intimidation : sont gérées via la méthode de la Préoccupation Partagée (PPO) sur une durée de 15 jours. C'est un protocole non blâmant, on recherche plutôt une prise de conscience et la responsabilisation des élèves intimidateurs.
- Les situations d'harcèlement : entraînent une procédure disciplinaire normée, pouvant aller jusqu'au conseil de discipline et/ou au dépôt de plainte. Il y a un suivi de 5 semaines.

Mme SILVESTRI ajoute que l'idée est d'organiser une réunion d'information pour les parents et de pouvoir à terme constituer des "ambassadeurs parents" pour faciliter l'interface avec les familles.

Mme NICABOU demande s'il y a un peu de recul sur les résultats de ce dispositif. Est-ce qu'il y a eu des effets positifs ?

Mme KELLER répond que oui. Lorsqu'on est dans un processus débutant, il est tout à fait possible d'enrayer l'évolution vers le harcèlement. L'année dernière, il y a eu 6 signalements, un cas de cyberharcèlement qui est un cas extrême et les autres cas ont pu être réglés.

Mme EVEN-SCHNIDLER remercie d'ailleurs les élèves ambassadeurs qui ont joué un rôle important dans le signalement des situations.

Mme CAMUS demande quelle est la procédure pour les parents qui souhaitent signaler un cas d'harcèlement ou de malaise chez leur jeune.

Mme SILVESTRI répond qu'il y a un onglet spécifique pour le harcèlement sur MBN. Il est aussi possible de faire le 3018 ou de signaler directement au proviseur ou à la CPE. Un mail d'information à ce sujet sera fait aux parents.

Le protocole NAH est validé et voté à l'unanimité : 25 voix pour.

9.Intégration du lycée franco-allemand dans notre groupement comptable

M.DJELLALI parle du groupement comptable dont nous faisons partie et qui regroupe un certain nombre de lycées de Strasbourg. Le lycée franco-allemand, émanation du collège international Vauban, souhaite être intégré à notre groupement comptable.

L'intégration du lycée franco-allemand au groupement comptable est voté à l'unanimité : 25 voix pour.

M.KANOUNI remercie tous les participants et clôt la séance à 18h35.

La secrétaire de séance

le Proviseur

Mme NICABOU

M.KANOUNI